

Procès Verbal

Commission nationale paritaire de la CCNMF

Sous-commission « Joueurs »

Date 06/092007

Auteur Arnaud ROUGER

Référence

Réunion du	6 septembre 2007
Président	Jean-Luc GRIPOND

Présents	Jean-Jacques AMORFINI, René CHARRIER, Sylvain KASTENDEUCH, Jean-Pierre LOUVEL, Philippe PIAT, Xavier THUILLOT.
Excusés	
Assistent	Frédéric THIRIEZ, Sébastien CAZALI, François KLEIN, Christophe BERTRAND, Philippe DIALLO, Gérard PARENTIN, Vincent PONSOT, Vincent ROUX, Arnaud ROUGER.

- **Désignation du Président pour la saison 2007/2008**

La Commission,

remercie Jean-Jacques AMORFINI pour le travail effectué au cours de la saison 2006/2007,

nomme Jean-Luc GRIPOND pour assurer la présidence des travaux au cours de la saison 2007/2008 en tant que représentant du collège des employeurs.

- **Signature de l'accord relatif au dispositif d'aide sociale concernant les joueurs de football professionnels en situation de recherche d'emploi**

La Commission,

prend note de la signature de l'accord relatif au dispositif d'aide sociale concernant les joueurs de football professionnels en situation de recherche d'emploi.

- **Droit à l'image**

La Commission,

entend son président rappeler les échanges intervenus en réunion sur ce dossier, compte tenu des difficultés liées à l'intégration dans la CCNMF de dispositions relatives au droit à l'image,

Procès Verbal

Commission nationale paritaire de la CCNMF

Sous-commission « Joueurs »

décide, s'agissant de la période au-delà de l'expiration du contrat du joueur dans le club, de limiter l'exploitation commerciale de l'image individuelle ou collective des joueurs à des fins commémoratives, historiques ou informatives et ce, sans limitation de durée,

concernant les avenants actuellement proposés à l'homologation de la Commission juridique,

propose de s'en tenir à la règle ci-dessus à l'exclusion de toutes autres dispositions complémentaires.